

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ASSIER
Délibération n° 2026-06-005

Nombre de conseillers

en exercice : 15 présents : 15 absents : 0 votants : 15 pour : 15 contre : 0 abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 17 juin à 20h00

se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur HUG Maxime, maire, sur la convocation qui leur a été adressée.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2026

Date d'affichage : 12 juin 2026

Présents : Mmes CAYROL Maëlys – MORINIERE Agnès - DOUMENC Sophie – MERCIER Martine – MURAT Marianne – SCHOCRON Nathalie - THAMIE Sylvie - MM BLADOU Richard – BOSSION Éric - DELFAUD Alexandre – GRAVES Frédéric - HUG Maxime – JUREDIEU Valentin – MONTAL Jacques – SALES Jean-Pierre.

Mme Sylvie THAMIE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : CAUE – Renouvellement de l'adhésion pour 2026

Monsieur le maire fait lecture à l'assemblée du courrier reçu par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot (CAUE) concernant le renouvellement d'adhésion pour l'année 2026.

Le montant de cette cotisation s'élève à 150.00 € pour une population comprise entre 701 à 1 500 habitants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de renouveler l'adhésion au C.A.U.E et autorise Monsieur Le Maire à procéder au règlement de cette cotisation.

Fait et délibéré, à Assier, les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance
Sylvie THAMIE

Le Maire,
Maxime HUG

